

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site:
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 413 DU JEUDI 01 JANVIER 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Résultats de la présidentielle

Mamadi Doumbouya écrase ses adversaires



P.3

Lisez le journal numérique sur le site:
www.kefinafasso.com

Djenabou Touré, DGE

P.2



« La démocratie ne se limite pas à l'organisation des élections... »

Présidentielle du 28 septembre

P.4



Les résultats provisoires contestés par Abdoulaye Yéro Baldé

Présidentielle du 28 décembre 2025

P.4



Abdoulaye Kourouma (RRD) reconnaît sa défaite et félicite Mamadi Doumbouya

Edito à vue d'Aigle

Une victoire sans surprise !

Comme beaucoup s'y attendaient, le candidat de GMD, Mamadi Doumbouya, n'aura pas eu de mal à remporter l'élection présidentielle qui s'est tenue le dimanche 28 décembre 2025 en Guinée. Le mardi 30 décembre 2025, au siège de la Direction Générale des Élections (DGE), l'actuel locataire du Palais Mohammed V a été officiellement proclamé vainqueur de ce scrutin censé marquer le retour à l'ordre constitutionnel, après quatre ans de transition militaire...

Scrutin présidentiel

P.5

Les candidats Mohamed Nabé, Elhadj Bouna Keita et Mohamed Shérif Tounkara reconnaissent leur défaite

Election présidentielle en Guinée

P.5

Le FRONDEG et ses alliés pointent des manquements

Observation de la présidentielle du 28 décembre

P.4

Le contenu du rapport préliminaire de la CEEA

Édito à vue d'aigle



Une victoire sans surprise !

Comme beaucoup s'y attendaient, le candidat de GMD, Mamadi Doumbouya, n'aura pas eu de mal à remporter l'élection présidentielle qui s'est tenue le dimanche 28 décembre 2025 en Guinée. Le mardi 30 décembre 2025, au siège de la Direction Générale des Élections (DGE), l'actuel locataire du Palais Mohammed V a été officiellement proclamé vainqueur de ce scrutin censé marquer le retour à l'ordre constitutionnel, après quatre ans de transition militaire.

Si l'en tient aux chiffres communiqués par la DGE, après la centralisation de 98,84 % des bureaux de vote, Mamadi Doumbouya a récolté 4 594 262 voix, soit de 86,72 % des suffrages valablement exprimés. Il est suivi par Abdoulaye Yéro Baldé (FRONDEG), qui a recueilli 6,59 % des voix et Dr Faya Lansana Millimouno du Bloc Libéral (2,04 % des voix).

Le taux de participation a été de 80,95 %. Le nombre de votants :



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadio Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadio Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Kéfina Diakité

Vie de la nation

Guinée, le crépuscule d'une transition et l'aube d'une nouvelle ère contestée

La dernière semaine de l'année 2025 restera gravée dans les annales de la République de Guinée comme un moment de bascule historique. Entre ferveur électorale, tensions sécuritaires et silences assourdissants, le pays a vécu sept jours d'une intensité rare, clôturant une année de mutations profondes.



1. Le séisme électoral du 28 décembre

Le point d'orgue de cette semaine a été, sans conteste, le scrutin présidentiel du dimanche 28 décembre 2025. Après des années de transition sous l'égide du CNRD, les Guinéens se sont rendus aux urnes pour un vote dont les résultats provisoires sont tombés ce 30 décembre.

Le Verdict : Le général Mamadi Doumbouya, candidat sous la bannière du mouvement Génération pour la Modernité et le Développement (GMD), a été proclamé vainqueur dès le premier tour par la Direction Générale des Élections (DGE).

La Fronde : L'opposition, menée par des figures comme Cellou Dalein Diallo, ne décolère

pas. Ce dernier a fustigé un scrutin qu'il qualifie d'« intronisation d'un roi » plutôt que d'élection d'un président. Le FRONDEG et d'autres coalitions dénoncent des irrégularités, plaçant désormais la Cour Suprême sous une pression immense pour valider ou non ces résultats dans un délai de 72 heures.

2. Une Économie entre Paradoxes et Gigantisme

Sur le front économique, la Guinée termine 2025 avec un nouveau statut. Le pays a officiellement intégré la tranche des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, avec un Revenu National Brut (RNB) par habitant dépassant désormais les \$1180\$.

L'Ombre de Simandou : Le projet «Simandou 2040» a franchi des étapes cruciales cette semaine avec le lancement de plateformes de transparence minière. Cependant, ce gigantisme contraste avec le quotidien des ménages, marqué par une crise de liquidité persistante et un contentieux record de près de 30 milliards USD opposant l'État à la société Axis Minerals.

Infrastructures : Les inaugurations se sont multipliées,

notamment celle de l'échangeur de Bambéto et des avancées sur le pont du Baffing, symbolisant une volonté de désenclavement.

3. Climat social et sécuritaire : Un réveillon sous tension

L'atmosphère de fête a été ternie par des incidents notables :

Sonfonia sous le choc : Dans la nuit du 27 décembre, des tirs nourris ont été entendus dans la zone d'Africof à Sonfonia. Les autorités ont annoncé avoir «neutralisé un groupe armé», mais cet incident a ravivé les craintes d'instabilité résiduelle.

Le Silence du 31 Décembre : Contre toute attente, le général Doumbouya n'a pas prononcé le traditionnel discours de fin d'année ce mercredi soir. Ce choix « déroutant » laisse la nation dans l'expectative alors que l'année 2026 s'ouvre sur un paysage politique totalement recomposé.

Note de conjoncture : Malgré la victoire proclamée, le défi de la cohésion nationale reste entier. La Guinée de 2026 hérite d'une économie minière en plein essor, mais d'un corps social fracturé par le processus électoral.

Kéfina Diakité

Djenabou Touré, DGE

« La démocratie ne se limite pas à l'organisation des élections... »

Le mardi 30 décembre 2025, la Direction générale des élections (DGE) a proclamé les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025. Ces résultats qui donnent comme vainqueur dès le premier tour Mamadi Doumbouya, avec plus de 86 % des voix, doivent être confirmés par la Cour suprême.



Avant la proclamation proprement dite des résultats provisoires de l'élection présidentielle, la Directrice générale des élections, Mme Camara Djenabou Touré, a lancé un message aux candidats et est revenu sur le processus électoral. Elle a tenu à préciser que ces résultats sont provisoires et doivent être validés par la Cour suprême,

la plus haute juridiction du pays. Elle a soutenu que ces résultats résultent d'un processus rigoureux.

« La démocratie ne se limite pas à l'organisation des élections. Elle se mesure également à la capacité des institutions et des acteurs politiques à respecter les règles du jeu démocratique,

à accepter les voies légales de recours et à préserver la paix sociale. C'est en cela que j'invite les neuf candidats à n'emprunter que les voies légales de recours afin de préserver la paix. En cette phase cruciale du processus électoral, j'en appelle solennellement à la responsabilité politique et à l'esprit républicain de tous les acteurs. La Guinée a besoin de stabilité, d'unité nationale, de confiance dans ses institutions. La Guinée est à un tournant important de son histoire politique. Le processus engagé doit être conduit à son terme dans la paix, la transparence et le respect mutuel afin de consolider durablement notre démocratie et de renforcer la cohésion nationale », a déclaré la Directrice générale des élections, Mme Camara Djenabou Touré. A rappeler que la Cour suprême dispose de 72 heures pour proclamer les résultats définitifs, après avoir reçu, examiné et tranché les éventuels recours.

Kaba Kankoula

Vœux de nouvel an

La Direction et le Comité de rédaction de l'hebdomadaire L'Aigle Infos vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2026.

À nos lecteurs fidèles et à nos an-

nonceurs partenaires, nous exprimons notre profonde gratitude. Merci de faire de notre titre votre source d'information privilégiée et le support de votre visibilité. Que cette nouvelle année soit pour vous synonyme de prospérité et de réussite dans tous vos projets.

Face aux mutations du paysage médiatique et aux défis du numérique, nous réaffirmons notre engagement : vous offrir une information de qualité, rigoureuse et indépendante. Ensemble, faisons de 2026 l'année de l'innovation et de l'excellence.

La Rédaction

Résultats de la présidentielle

Mamadi Doumbouya écrase ses adversaires

La Direction Générale des Élections a publié mardi 30 décembre les résultats provisoires de l'élection présidentielle tenue le 28 décembre 2025. A Conakry et à l'intérieur du pays, le candidat de GMD, Mamadi Doumbouya, a littéralement écrasé ses adversaires.



Voici quelques résultats obtenus par candidat dans certaines circonscriptions électorales.

Circonscription électorale de Kassa

Nombre de centres de vote : 10
Nombre de bureaux de vote : 11
Nombre d'inscrits : 3655
Total votants sur la liste d'émargement : 3387
Total votants par dérogation : 106
Taux de participation : 92,87 %
Bulletins nuls : 48
Suffrages valablement exprimés : 3445 soit 98,63 %
Résultats obtenus par candidat :
Mamadi Doumbouya (GMD) : 3770 soit 97,82 %
Hadja Makalé Camara (FAN) : 22 soit 0,66%
Faya Lansana Millimouno (Bloc Libéral) : 5 soit 0,15 %
Abdoulaye Yero Baldé (FRONDEG) : 10 soit 0,29 %
Abdoulaye Kourouma (RRD) : 5 soit 0,14 %
Mohamed Nabé (ARP) : 2 soit 0,06 %
Ibrahima AB Sylla (NGR) : 4 soit 0,012 %
Elhadj Bouna Keita (RGP) : 26 soit 0,75 %
Mohamed Chérif Tounkara : 1 soit 0,03 %

Circonscription électorale de Ka-loum

Nombre de centres de vote : 50
Nombre de bureaux de vote : 105
Total inscrits : 38145
Bureaux de vote pris en charge : 103 soit 98,1 %
Total votants sur la liste d'émargement : 26 150
Votants par dérogation : 992
Total votants : 27 142
Taux de participation : 69,35 %
Bulletins nuls : 3 294
Suffrages valablement exprimés : 23 848 soit 87,86 %
Résultats obtenus par candidat :
Mamadi Doumbouya (GMD) : 21 407 soit 89,9676 %
Hadja Makalé Camara (FAN) : 513 soit 2,15 %
Faya Lansana Millimouno (Bloc Liber) : 175 soit 0,75 %
Abdoulaye Yero Baldé : 761 soit 3,19 %
Abdoulaye Kourouma (RRB) : 97 soit 0,41 %
Mohamed Nabé (ARP) : 180 soit 0,76 %
Ibrahima AB Sylla (NGR) : 355 soit 1,41 %
Elhadj Bouna Keita : 285 soit 1,2 %
Mohamed Tounkara : 73 soit 0,31 %

Circonscription électorale de Rato-ma

Nombre de centres de vote : 103
Nombre de bureaux de vote : 267
Total inscrits : 103 816
Bureaux de vote pris en charge : 267 soit 100 %
Total votants sur la liste d'émargement : 63 386
Votants par dérogation : 2405
Total votants : 65 791
Taux de participation : 61,94 %
Bulletins nuls : 10829

Suffrages valablement exprimés : 54 962 soit 83,54 %
Résultats obtenus par candidat :
Mamadi Doumbouya (GMD) : 37 999 soit 69,14 %
Hadja Makalé Camara : 1212 soit 2,21 %
Faya Lansana Millimouno (BL) : 1164 soit 2,12 %
Abdoulaye Yero Baldé (FRONDEG) : 12 207 soit 22,21 %
Abdoulaye Kourouma : 298 soit 0,54 %
Mohamed Nabé (ARP) : 526 soit 0,96 %
Ibrahima AB Sylla (NGR) : 915 soit 1,66 %
Elhadj Bouna Keita (RGP) : 409 soit 0,74 %
Mohamed Chérif Tounkara : 232 soit 0,42 %

Circonscription électorale de Gbes-sia

Résultats obtenus par candidat :
• Mamadi Doumbouya, GMD : 104.222, soit 78,98 %
• Hadja Makalé Kamara, FAN : 3.558, soit 2,7 %
• Dr Faya Lansana millimono, Bloc libéral : 3.833, soit 2,91 %
• Abdoulaye Yéro Baldé, FRONDEG : 13.653, soit 10,35 %
• Abdoulaye Kourouma, RRD : 827, soit 0,63 %
• Mohamed Nabé, ARP : 1.471, soit 1,11 %
• Ibrahima Abé Sylla, NGR : 2.709, soit 2,05 %
• Elhaj Bouna Keita, RGP : 1.085, soit 0,82 %
• Mohamed Sherif Tounkara : 595, soit 0,45 %

Circonscription électorale de Matam

Nombre de centre de vote : 148
Nombre de bureau de vote : 263
Bureau de vote prise en charge : 263 60 %
Total explique : 88 217
Total votants sur la liste des demarge-ment : 60 759
Total votants par dérogation : 2 013
Total votants : 62 772
Taux de participation : 69,57 %
Total bulletin nul : 9 223
Suffrage valablement exprimé : 53 549, soit 85,31 %

Suffrage, résultat obtenu par candidat :
• Candidat Mamadi Doumbouya, GMD : 46 313, soit 86,41 %
• Candidat Hadja Makalé Camara : 1 440, soit 2,63 %
• Candidat docteur Lansana Faya Milli-mouno, BL : 608, soit 1,13 %
• Candidat Abdoulaye Yero Baldé, voix obtenues : 2 600, soit 4,97 %
• Candidat Abdoulaye Kourouma, RRP : doit obtenir 224 fois 0,42 %
• Candidat Mohamed Nabe, ARP : doit obtenir 610, soit 1,14 %
• Candidat Ab Sylla, NGR : doit obtenir 1 046, soit 1,95 %
• Candidat RGP : voix obtenu 460 à 0,85 %
• Candidat Mohamed Tounkara : doit obtenu 185, soit 0,35 %

Conscription électorale de Sonfonia

Résultats obtenus par candidat :
• Mamadi Doumbouya, GMD : 58.967, soit 67,79 %
• Hadja Makalé Camara, FAN : 1.847, soit 2,12 %
• Dr Faya Lansana Minimono : 3.160, soit 3,203 %
• Abdoulaye Yéro Baldé, FRONDEG : 19.222, soit 22,1 %
• Abdoulaye Kourouma, RRD : 616, soit 0,71 %
• Mohamed Nabé, ARP : 841, soit 0,97 %
• Ibrahima Abé Sylla, NGR : 1.502, soit 1,713 %
• Elhaj Bouna Keïta, RGP : 606, soit 0,69 %
• Mohamed Chéif Tounkara : 228, soit 0,26 %

Circonscription électorale de Coyah

En nombre 182 Total bureau de vote 350 Bureau de vote pris en charge 349 soit 99,71% Total inscrit 124 639 Total votons sur la liste des margements 95 365 Total votant par dérogation 3068 Total votant 98 433 Taux de participa-tion77,08 % Total bulletins nuls 7506 bulletins Suffrage valablement expri-més 90927 soit 92,37% Résultat obte-nu par candidat candidat Mamadi Doumbouya GMD 74 537 soit 81,97% Candidate Hadja Makale camara fan , voix obtenu 2379 soit 2,62% Candi-dat lansana faya Millimouno BL, voix obtenu 3073 soit 3,38% Candidat Ab-doulaye Yero Baldé FRONDEG , voix obtenu 7400 soit 8,14% Candidat Ab-doulaye Kourouma RRD 639 soit 0,7 % Candidat Mohamed Nabe, AFP Voix obtenu 522 soit 0,54 % Le candidat Ibrahima AB Sylla voix obtenu 14231 soit 1,56 % Candidat est Elhadj Bouna Keita RGP voix obtenu 679 soit 0,75 % candidat Mohamed Chérif Tounkara voix obtenu 277 soit 0,31 %

Circonscription électorale de Boffa

Nombre 100 de votes 366 Nombre tot-al de bureaux de vote : 462 Bureau de vote pris en charge : 421 soit 99,65% Total inscrit : 98 417 Total votants sur la liste d'émargement : 96 791 Total votants par dérogation : 2 698 Total vo-tants : 89 489 Taux de participation 88,5 % Total du contenu 2339, suffrage va-iblement exprimé 87150 soit 97,39% Résultats obtenu par candidat

Candidat Mamadi Doumbouya GMD 82 549 soit 94,72%
Candidate Hadja Makalé Camara, voix obtenues mille zéro quarante-huit soit 1,2 %.
Candidat Docteur Faya Lansana Milli-mouno, BL, voix obtenues cinq-cent-vingt-huit soit 0,61 %.
Candidat Abdoulaye Yero Baldé, voix obtenues mille six-cent-soixante-trois soit 1,91 %.
Candidat Mohamed Nabé, AFP, voix obtenues 360 soit 0,41 %.
Candidat Ibrahima Abe Sylla, NGR, voix obtenues 426 soit 0,49 %.
Candidat Elhadj Bouna Keita, RGP, voix obtenues 243 soit 0,28 %.
Candidat Mohamed Cherif Tounkara, voix obtenues 104 soit 0,12 %.

Circonscription électorale de Fria

Nombre de centres de votes 110. Nombre de bureaux de vote 153 Total bureaux de vote pris en charge 153 60% Total inscrit 40 690 Total votants sur la liste d'émargements : 33735 To-tal votants par dérogation : 1294 Total votants : 35 000 dérogations Taux de participation 83,43% Total du 1500 : 2526 Suffrage valablement exprimé 32503 soit 92,79% Résultats obtenus par candidat
Candidat Mamadi Doumbouya , GMD 26693, soit 82,12 %.
Candidate Hadja Makale Camara FAN, voix obtenu 683, soit 2,1 %.
Candidat Dr. Faya Lansana Millimouno , Bloc Libéral, voix obtenu 474, soit 1,46 %.
Candidat Abdoulaye

Yero Baldé, FRONDEG, voix obtenu 2890 soit 8,82%
Candidat Abdoulaye Kourouma, RRD, voix obtenu 147 soit 0,45%
Candidat Mohamed Nabe, ARP, voix obtenu 819 soit 2,52%
Candidat Ibrahima AB Sylla , NGR, voix obtenues 445 soit 1,37 %.
Candidat El Hadj Bouna Keïta, RGP, voix obtenues 256, soit 0,79 %.
Candidat Mohamed Cherif Tounkara , voix obtenues 96, soit 0,3 %.

Circonscription électorale de Gaoual

Nombre de centres de vote : 359
Nombre de bureaux de vote : 386
Bureaux de vote pris en charge : 386 soit 100 %
Total inscrits : 74 805
Total votants sur la liste d'émargement : 61 452
Total votants par dérogation : 2512
Total votants : 64 164
Taux de participation : 82,77 %
Total bulletins nuls : 3143
Suffrages valablement exprimés : 61 021 soit 95,1 %
Résultats obtenus par candidat :
Mamadi Doumbouya : 51418 soit 84,26 %
Makalé Camara : 1317 soit 2,16 %
Faya Millimouno : 1711 soit 2,81 %
Abdoulaye Yero Baldé : 4351 soit 7,13 %
Mohamed Nabé : 427 soit 0,5 %
Ibrahima Abé Sylla : 751 soit 1,23 %
Elhadj Bouna Keita : 306 soit 0,5 %
Mohamed Chérif Tounkara : 323 soit 0,51 %

Circonscription électorale de Koun-dara

Nombre de centres de vote : 203
Nombre de bureaux de vote : 243
Bureaux de vote pris en charge : 242 soit 99,51 %
Total inscrits : 65 047
Total votants sur la liste d'émargement : 55 617
Total votants par dérogation : 1837
Total votants : 55 554
Taux de participation : 85,82 %
Total bulletins nuls : 2070
Suffrages valablement exprimés : 55 340 soit 96,33 %
Résultats partiels par candidat :
Mamadi Doumbouya : 46241 soit 83,55 %
Makalé Camara : 1059 soit 1,92 %
Faya Millimouno : 1013 soit 1,83 %
Abdoulaye Yero Baldé : 5302 soit 9,58 %
Abdoulaye Kourouma : 316 soit 0,57 %
Mohamed Nabé : 256 soit 0,46 %
Ibrahima Abé Sylla : 558 soit 1,01 %
Elhadj Bouna Keita : 383 soit 0,69 %
Mohamed Chérif Tounkara : 216 soit 0,39 %

Circonscription électorale de Koubia

Nombre de centres de vote : 202
Nombre de bureaux de vote : 216
Bureaux de vote pris en charge : 215 soit 99,54 %
Total inscrits : 47169
Total votants sur la liste d'émargement : 38067
Total votants par dérogation : 1236
Total votants : 49 305
Taux de participation : 81,2 %
Total bulletins nuls : 1617
Suffrages valablement exprimés : 37688 soit 95,81 %
Résultats partiels par candidat :
Mamadi Doumbouya : 27244 soit 72,29 %
Makalé Camara : 1021 soit 2,71 %
Faya Millimouno : 937 soit 2,49 %
Abdoulaye Yero Baldé : 7103 soit 18,85 %
Abdoulaye Kourouma : 356 soit 0,94 %
Mohamed Nabé : 290 soit 0,77 %
Ibrahima Abé Sylla : 420 soit 1,11 %
Elhadj Bouna Keita : 181 soit 0,48 %
Mohamed Chérif Tounkara : 136 soit 0,37 %

Circonscription électorale de Mali

Nombre de centres de vote : 456
Nombre de bureaux de vote : 492
Bureaux de vote pris en charge : 487 soit 98,98 %
Total inscrits : 108 373
Total votants sur la liste d'émargement : 90 474

Total votants par dérogation : 2696
Total votants : 93170
Taux de participation : 83,90 %
Total bulletins nuls : 2542
Suffrages valablement exprimés : 90 628 soit 97,27 %
Résultats partiels par candidat :
Mamadi Doumbouya : 76513 soit 84,43 %
Makalé Camara : 1557 soit 1,72 %
Faya Millimouno : 378 soit 1,52 %
Abdoulaye Yero Baldé : 9080 soit 10,02 %
Abdoulaye Kourouma : 421 soit 0,46 %
Mohamed Nabé : 520 soit 0,57 %
Ibrahima Abé Sylla : 759 soit 0,84 %
Elhadj Bouna Keita : 210 soit 0,23 %
Mohamed Chérif Tounkara : 190 soit 0,21 %

Circonscription électorale de Dabola

Nombre de centres de vote : 392
Nombre de bureaux de vote : 429
Bureaux de vote pris en charge : 428 soit 99,77 %
Total inscrits : 94575
Total votants sur la liste d'émargement : 81 098
Total votants par dérogation : 3041
Total votants : 84 140
Taux de participation : 86,19 %
Total bulletins nuls : 3564
Suffrages valablement exprimés : 80 576 soit 95,76 %
Résultats partiels par candidat :
Mamadi Doumbouya : 65246 soit 80,98 %
Makalé Camara : 1173 soit 1,46 %
Faya Millimouno : 1212 soit 1,5 %
Abdoulaye Yero Baldé : 4733 soit 5,87 %
Abdoulaye Kourouma : 397 soit 0,49 %
Mohamed Nabé : 6201 soit 7,5 %
Ibrahima Abé Sylla : 529 soit 0,66 %
Elhadj Bouna Keita : 832 soit 1,03 %
Mohamed Chérif Tounkara : 253 soit 0,31 %

Circonscription électorale de Guécké-dou

Nombre de centres de vote : 535
Nombre de bureaux de vote : 667
Bureaux de vote pris en charge : 625 soit 99,68 %
Total inscrits : 142 538
Total votants sur la liste d'émargement : 130 380
Total votants par dérogation : 4765
Total votants : 135 145
Taux de participation : 91,75 %
Total bulletins nuls : 3751
Suffrages valablement exprimés : 131 394 soit 97,22 %
Résultats partiels par candidat :
Mamadi Doumbouya : 106 579 soit 81,12
Makalé Camara : 1528 soit 1,16 %
Faya Millimouno : 17519 soit 13,33 %
Abdoulaye Yero Baldé : 2416 soit 1,84 %
Abdoulaye Kourouma : 986 soit 0,75 %
Mohamed Nabé : 793 soit 0,6 %
Ibrahima Abé Sylla : 711 soit 0,54 %
Elhadj Bouna Keita : 544 soit 0,42 %
Mohamed Chérif Tounkara : 318 soit 0,24 %

Circonscription électorale de Yomou

Nombre de centres de vote : 197
Nombre de bureaux de vote : 237
Bureaux de vote pris en charge : 233 soit 98,31 %
Total inscrits : 67 675
Total votants sur la liste d'émargement : 62 619
Total votants par dérogation : 1694
Total votants : 64 313
Taux de participation : 92,71 %
Total bulletins nuls : 1307
Suffrages valablement exprimés : 63 005 soit 97,97 %
Résultats partiels par candidat :
Mamadi Doumbouya : 58836 soit 93,38 %
Makalé Camara : 1024 soit 1,63 %
Faya Millimono : 804 soit 1,28 %
Abdoulaye Yero Baldé : 1519 soit 2,41 %
Abdoulaye Kourouma : 275 soit 0,41 %
Mohamed Nabé : 108 soit 0,17 %
Ibrahima Abé Sylla : 147 soit 0,23 %
Mohamed Chérif Tounkara : 85 soit 0,14 %

Samuel Demba. D

Présidentielle du 28 décembre 2025

Abdoulaye Kourouma (RRD) reconnaît sa défaite et félicite Mamadi Doumbouya

24 heures après le scrutin présidentiel du 28 décembre 2025, Abdoulaye Kourouma, candidat du parti Rassemblement pour la Renaissance et le Développement (RRD), s'est exprimé devant la presse, au siège de son parti à Kobaya, dans la commune de Sonfonia pour justifier sa reconnaissance anticipée de la victoire de Mamadi Doumbouya, alors que les résultats officiels n'étaient pas encore proclamés.



sition défavorable de son camp, Abdoulaye Kourouma a estimé qu'il était de son devoir politique de respecter la volonté exprimée par les électeurs et de tirer les enseignements nécessaires pour l'avenir.

Une campagne jugée globalement apaisée

Revenant sur le déroulement de la campagne électorale, Abdoulaye Kourouma a affirmé que le RRD n'a rencontré aucune difficulté majeure, aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Il a assuré que ni lui ni ses collaborateurs n'ont fait face à des menaces ou à des entraves dans l'exercice de leurs activités politiques.

Contrairement à certains candidats ayant signalé des pressions, il a souligné que son parti a pu mener sa campagne librement, avec un dispositif sécuritaire mis en place par l'État pour l'ensemble des candidats.

Une élection sans violence, une première selon le candidat

Abdoulaye Kourouma a salué le climat apaisé ayant entouré le scrutin, qualifiant cette élection d'historique. Il a rappelé que, depuis 2013, date de sa première participation aux processus élec-

toraux, c'est la première fois que le lendemain d'une élection se déroule sans violences ni tensions majeures.

Il a rendu hommage à la maturité du peuple guinéen, au professionnalisme des organisateurs du scrutin et au rôle déterminant des forces de défense et de sécurité dans la préservation de la paix.

Félicitations au vainqueur et appel au peuple

Sur la base des résultats collectés par ses représentants, Abdoulaye Kourouma a officiellement reconnu sa défaite et adressé ses félicitations à Mamadi Doumbouya, candidat du GMD. Il a appelé ses militants et l'ensemble du peuple guinéen à rester mobilisés pour la stabilité, la paix et le développement du pays.

« Nous invitons nos militants et tous les citoyens à se mettre à la disposition de l'État pour accompagner les efforts en faveur de la stabilité et du développement de la Guinée », a-t-il conclu.

Cette communication du candidat du RRD est intervenue alors que les résultats définitifs n'étaient pas encore publiés.

Samuel Demba. D

Présidentielle du 28 septembre

Les résultats provisoires contestés par Abdoulaye Yéro Baldé

Le mercredi 31 décembre, Abdoulaye Yéro Baldé, le candidat du FRONDEG, arrivé deuxième, a contesté les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 28 décembre proclamés la veille par la Direction générale des élections (DGE). C'était face à la presse au siège du parti à Lambanyi, dans la commune du même nom.



Pour l'ancien ministre d'Alpha Condé, ces résultats provisoires proclamés par la Direction générale des élections ne reflèteraient pas la volonté réelle du peuple guinéen. Il a relevé que dans les zones où le scrutin s'est déroulé sans pression ni intimidation et où les procès-verbaux ont pu être transmis normalement, le verdict des urnes l'aurait placé en tête.

« Le peuple a parlé. L'Histoire le retiendra », a martelé Abdoulaye Yéro Baldé. Il estime que les chiffres proclamés constituent une atteinte à la souveraineté populaire. « Ce n'est pas seulement un score que l'on annonce, c'est une suppression de la voix du citoyen »

Il assure que son camp usera de toutes les voies légales pour obtenir un rétablissement de la vérité.

Il a toutefois exclu tout appel à la mobilisation de la rue. « Notre

lutte est politique et stratégique. Elle est tournée vers la construction, pas vers la destruction », fera-t-il remarquer, tout en insistant sur la nécessité de préserver la paix et la stabilité du pays.

Arrivé deuxième avec 6.59% des voix, Abdoulaye Yéro Baldé soutient que son mouvement représente désormais un pilier central de la vie nationale et il appelle à un dialogue fondé sur la vérité et la légitimité. Et d'annoncer que ses équipes juridiques sont déjà mobilisées pour saisir la Cour suprême afin de contester les résultats proclamés. « Les gouvernements passent, le peuple reste », dira Abdoulaye Yéro Baldé, qui dit œuvrer pour une Guinée juste, prospère et démocratique. Reste à savoir si ses recours à la Cour suprême seront pris en compte. Attendons de voir...

Mamadou Oury

Observation de la présidentielle du 28 décembre

Le contenu du rapport préliminaire de la CEEA

Le mardi 30 décembre 2025, la Coordination des experts électoraux africains (CEEAA) a procédé à la présentation de son rapport préliminaire de l'observation de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025.



C'est un document de six pages qui fait le récapitulatif du processus électoral. Ce sont quarante-trois (43) observateurs internationaux venus de la Côte d'Ivoire, du Tchad, du Cameroun, du Bénin, du Togo, du Burkina Faso, du Sénégal et des Iles Comores qui ont couvert plusieurs circonscriptions électorales le jour du scrutin. Ils ont visité plus de mille (1000) bureaux de vote, à en croire le coordinateur Serge

Tété.

«La Coordination des Experts Electoraux Africains (CEEAA), constate que la campagne s'est déroulée conformément au Code électoral dans un climat bon enfant. Chaque formation politique ou candidat a séduit son électorat en leur déclinant leur programme de société », a indiqué Serge Tété. Et d'ajouter : « tous les bureaux de vote visités par les observateurs de la Coordination

des Experts Electoraux Africains ont ouvert à l'heure indiquée par le Code électoral à l'exception de quelques-uns qui ont accusé un léger retard. Le personnel électoral a globalement respecté les procédures d'ouverture du scrutin conformément à la loi électorale. L'ensemble des bureaux de vote ont été accessibles. La Coordination note avec satisfaction que dans la plupart des cas, le matériel électoral de bonne qualité li-

vrée par la DGE était disponible à temps et en qualité suffisante dans les bureaux de vote. La Coordination des Experts Electoraux Africains a constaté que dans les bureaux de vote visités que le secret de vote a été respecté. Les électrices et électeurs guinéens sont sortis massivement tôt le matin s'alignant en file indienne devant les bureaux de vote pour remplir leur devoir citoyen librement, dans l'ordre, la discipline et dans un climat d'apaisement. La Coordination note d'une façon générale que le personnel électoral été bien formé aux procédures de vote à l'exception de quelques-uns ».

La CEEA a par ailleurs formulé des recommandations à l'endroit des différents protagonistes. Au gouvernement, de prendre les mesures nécessaires pour une grande participation de la société civile dans l'ensemble du processus électoral.

A la DGE de : poursuivre les interactions avec les candidats et les partis pour renforcer la confiance et l'accès au fichier électoral ; de renforcer les capacités du personnel électoral, de veiller à un meilleur encadrement légal des mécanismes de procuration, dérogation et omission ; de délivrer des accréditations à temps aux observateurs internationaux leur permettant de prendre les dis-

positions nécessaires pour leur mission.

Aux candidats et acteurs politiques, de recourir aux voies légales en cas de contestation ; de privilégier le dialogue politique en toute circonstance pour pérenniser la paix sociale qui est gage du développement durable ; assurer une meilleure formation et représentation de leurs délégués et militants dans les bureaux de vote ; éduquer et sensibiliser les militants autour des vertus morales, civiques et à respecter les valeurs républicaines.

A la société civile, de mutualiser les ressources en vue d'une observation optimale des processus électoraux ; de poursuivre l'éducation civique et la sensibilisation citoyenne pour le renforcement et la participation inclusive. Reste à savoir si ces recommandations, aussi pertinentes soient-elles, seront prises en compte. Attendons de voir...

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Election présidentielle en Guinée

Le FRONDEG et ses alliés pointent des manquements

Lors de la présidentielle qui s'est tenue le dimanche 28 décembre 2025 en Guinée, l'ancien ministre Abdoulaye Yéro Baldé a été présenté par le Front Démocratique de Guinée (FRONDEG). Dans une déclaration publiée dans la presse le lendemain du scrutin, ce parti et ses alliés disent avoir relevé des manquements durant le déroulement du scrutin et lors de la phase de la centralisation des résultats. Ce qui, selon eux, porte atteinte à la sincérité du vote et à l'égalité de traitement entre les candidats.



« Le Front Démocratique de Guinée (FRONDEG) salue la maturité, le civisme et le sens élevé de responsabilité du peuple de Guinée qui s'est massivement mobilisé le 28 décembre 2025 pour exercer son devoir citoyen, malgré un contexte politique et social particulièrement exigeant. Le courage et la patience manifestés par les Guinéennes et les Guinéens prouvent, une fois encore, leur attachement profond aux idéaux de démocratie, d'alternance et de construction d'un véritable État de droit. Cependant, le FRONDEG a constaté de graves irrégularités

qui ont entaché le processus électoral aussi bien durant le déroulement du scrutin que lors de la phase de la centralisation des résultats. Ces manquements, documentés et observés sur le terrain, portent atteinte à la sincérité du vote et à l'égalité de traitement entre les candidats. Il s'agit entre autres :

1. Entrave à la mission d'observation du FRONDEG : une violation manifeste du Code électoral

Les représentants du FRONDEG se sont vus refuser l'accès aux Commissions Administratives de

Centralisation des Votes (CACV), en violation flagrante de l'article 105 du Code électoral, qui dispose clairement que les représentants des candidats ou listes de candidats, même non tirés au sort pour la désignation des assesseurs, prennent part à la centralisation des votes en qualité d'observateurs, aux frais de leur structure de désignation.

La tentative de justification avancée par la DGE, s'appuyant sur l'article 103 relatif à la présence d'un seul représentant par parti et par bureau constitue une interprétation restrictive et abusive de la loi. L'article 103 ne saurait en aucun cas justifier l'exclusion systématique des représentants d'un parti dans les centres de vote.

2. Multiples irrégularités dans les bureaux de vote

Des anomalies graves ont été relevées dans plusieurs localités, notamment :

§ À Fria, un fait particulièrement

grave est à déplorer : le Secrétaire fédéral du FRONDEG a été arrêté à son domicile dès les premières heures du jour du vote par les forces de l'ordre. Une arrestation arbitraire qui a eu pour effet direct d'empêcher le parti d'exercer son droit de contrôle du scrutin dans la localité.

§ À Tougué, des sous-préfets, maires et autres autorités locales se sont ouvertement livrés à des actes d'influence sur les électeurs, compromettant la liberté et la sincérité du vote.

§ À Fatako, la déléguée du FRONDEG a été arbitrairement écartée par les autorités administratives locales, sans justification légale.

§ À Kérouané, une substitution des Pv dans les bureaux de vote a été constatée par nos représentants.

§ À Kissosso (Conakry), où un bureau de vote a été déplacé sans préavis ni transparence vers Enco 5, semant la confusion parmi les électeurs et compromettant leur droit de vote.

§ Sur plusieurs procès-verbaux à notre disposition, il a été constaté que le nombre de votants est plus élevé que le nombre d'inscrits, avec le dépassement du seuil de votes par dérogation.

§ À Kissidougou, Faranah ainsi que dans plusieurs représentations diplomatiques, nos délégués ont été témoins du bourrage des urnes en faveur de la GMD.

3. Inégalité flagrante entre les partis en compétition

Alors que le FRONDEG a été empêché de déployer ses représentants dans les bureaux de vote, le parti GMD a bénéficié d'un traitement de faveur inacceptable, avec la présence de deux délégués et trois superviseurs par bureau, dont certains militaires en civil, en violation du principe de neutralité des forces de défense et de sécurité.

Face à l'ensemble de ces faits, le FRONDEG exige que toute la lumière soit faite sur ces violations graves du processus électoral.

Le parti se réserve le droit d'user de toutes les voies légales et institutionnelles pour faire valoir la vérité des urnes et défendre la volonté souveraine du peuple de Guinée.

Le FRONDEG réaffirme son engagement indéfectible en faveur d'une Guinée démocratique, juste et respectueuse des droits politiques de tous ses citoyens. », peut-on lire dans la déclaration du FRONDEG et de ses alliés.

Mamadou Oury

Présidentielle du 28 décembre Souleymane Souza Konaté de l'UFDG parle de revers électoral

Au lendemain de la proclamation des résultats provisoires de la présidentielle du 28 décembre par la DGE, Souleymane Souza Konaté, le coordinateur de la cellule de communication de l'UFDG, le parti dirigé par l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo, a raillé le taux de participation communiqué et parlé plutôt de revers électoral.



Les Guinéens se sont rendus aux urnes le dimanche 28 décembre 2025 pour élire l'homme ou la femme qui aura la lourde tâche de présider aux destinées de leur pays pour les 7 prochaines années. Le président de la transition CNRD, Mamadi Doumbouya, avait face à lui huit autres candidats validés par la Cour suprême, la plus haute juridiction du pays. Ce sont : Hadja Makalé Camara du FAN, Abdoulaye Yéro Baldé du FRONDEG, Dr Faya Lansana Millimouno du Bloc Libéral (BL), Abdoulaye Kourouma du RRD, Mohamed Nabé, Ibrahima Abé Sylla, Mohamed Chérif Tounkara et Elhadj Bouna Keïta. Le lendemain de ce scrutin présidentiel censé marquer le retour à l'ordre constitutionnel après quatre ans de transition militaire, la Direction générale des élections a annoncé un fort taux de participation sur l'ensemble du territoire natio-

nal. Ce que rejettent sans surprise les farouches opposants au CNRD et à son président qui n'est autre que l'actuel locataire du Palais Mohammed V, le tombeur d'Alpha Condé. C'est le cas par exemple de Souleymane Souza Konaté, le coordinateur de la cellule de communication de l'UFDG, le parti dirigé par l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo. « Les électeurs guinéens, comme un seul homme, se sont détournés d'un scrutin perçu comme une mascarade. Les bureaux de vote ont été littéralement désertés ; les votants étaient aux abonnés absents. Même les soutiens les plus zélés de la junte reconnaissent, la mort dans l'âme, le revers électoral, matérialisé par un taux d'abstention historique. Or, chacun sait que pour l'hyper-candidat et ses partisans, l'enjeu principal n'était pas la victoire, acquise d'avance, mais bien le taux de participation. À cet égard, la désillusion est totale. Même le référendum précédent, pourtant marqué par un faible engouement, avait enregistré une affluence supérieure à celle de cette présidentielle, qui s'est déroulée dans le calme d'une indifférence quasi royale. », a-t-il martelé.

Kéfina Diakité

Scrutin présidentiel Les candidats Mohamed Nabé, Elhadj Bouna Keita et Mohamed Shérif Tounkara reconnaissent leur défaite

Au lendemain de la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 28 décembre, largement remportée par Mamadi Doumbouya (86, 72%), les candidats Mohamed Nabé, Elhadj Bouna Keita et Mohamed Shérif Tounkara ont reconnu leur défaite.



Mohamed Nabé a été le candidat de l'Alliance pour le Renouveau et le Progrès (ARP). Il a cru devoir féliciter le vainqueur Mamadi Doumbouya. « Aucune élection n'est parfaite. Malgré quelques irrégularités, celles-ci ne sont pas de nature à entacher réellement la crédibilité du scrutin ni les résultats globaux. Par conséquent, je félicite le vainqueur et lui souhaite bonne chance pour conduire la destinée de notre pays », a-t-il indiqué. Pour sa part, Elhadj Bouna Keïta a admis que le peuple a choisi Mamadi Doumbouya. Le candidat du RGP a salué la victoire du candidat de la GMD et appelé ses militants à reconnaître le nou-



veau président. « Je remercie le peuple guinéen. La Guinée est un pays fort et uni. Nous avons choisi la Guinée d'abord. Il n'y a pas d'homme fort, c'est le peuple qui est fort. Ce peuple a choisi un président démocratiquement élu, en la personne de Mamadi Doumbouya. Je lance un appel à tous les militants et sympathisants de mon parti à privilégier la Guinée et à suivre le président élu », a fait savoir Elhadj Bouna Keïta, qui a récolté 0.52% des voix. Sans surprise Mohamed Shérif Tounkara, arrivé dernier du scrutin avec 0.28% des voix, a reconnu sa défaite et félicité le vainqueur.



« Il n'y a pas de surprise. Le peuple s'est exprimé. Il a choisi peut-être celui qui méritait. Donc, nous ne ferons que nous aligner derrière la volonté du peuple et féliciter le candidat Mamadi Doumbouya, déclaré élu, et lui promettre de mettre nos électeurs à sa disposition pour aider le pays à aller vers le progrès... Nous invitons tout le monde à vaquer à ses occupations et à maintenir le calme comme cela a été le cas tout au long de ce processus. Surtout, pas de violence ni d'attaque. Nous avons concédé notre défaite, il faut tourner la page et avancer », a réagi le candidat malheureux.

Kaba Kankoula

JUSTICE

AGEPI, l'heure de la reddition des comptes a Sonné – Vers un grand déballage judiciaire

Par Kéfina Diakité

Conakry, le 31 décembre 2025

Le vent de la «Refondation» qui souffle sur la Guinée vient de franchir le seuil de la Maison de la Presse. Après des semaines de manœuvres dilatoires, de «pétitions de salon» et de dérobades, le dossier de l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI) prend une tournure pénale irréversible. Madame Aminata Camara et ses derniers complices sont désormais face à un mur : celui de la Loi.



1- Un mandat expiré, une responsabilité engagée

Le constat est sans appel : depuis le 23 novembre 2025, Madame Aminata Camara n'est plus la présidente de l'AGEPI. En s'accrochant à un titre que les urnes et les statuts lui ont retiré, elle s'est placée d'elle-même dans l'illégalité.

Le nouveau bureau, dirigé par Mamadou Aliou Diakité, fort d'une élection transparente certifiée par un Huissier de Justice, a désormais la mission de restaurer la dignité de la corporation. L'usurpation n'est pas là où l'on croit : l'usurpateur est celui qui retient le compte et les chèques alors que son bail est fini.

2- Le Procès de l'Opacité : Pourquoi avoir sacrifié l'AGEPI ?

Devant le juge, Madame Camara devra répondre à des questions qui brûlent les lèvres de tous les éditeurs :

- Le Sabotage du Référendum : Au nom de quel pouvoir a-t-elle rejeté, seule et sans l'avis de son bureau exécutif, le chèque de

100 millions GNF destiné au référendum ? Un tel acte de gestion unilatérale s'apparente à un abus de confiance aggravé.

- Le Chèque de la Présidence : Pourquoi avoir déposé un chèque de 100 millions GNF sur le compte de l'association tout en bloquant l'accès au nouveau bureau légitime ? C'est une stratégie de paralysie qui prive les éditeurs de leurs droits.

- Le Mystère du PN-RAVEC : Où sont passés les fonds perçus pour ce projet, dont les montants sont restés secrets ?

3- Le scandale de la misère sociale

Il est des chiffres qui ne mentent pas et qui révoltent : 6 mois d'arriérés de salaires pour la secrétaire et 3 mois de loyer impayés. Pendant que l'ancienne équipe jongle avec des centaines de millions et rejette des financements publics par pur orgueil, les employés ont faim et le siège est menacé d'expulsion. Cette «gestion» n'est pas seulement illégale, elle est inhumaine. La justice ne manquera pas de qualifier ce contraste saisissant entre les entrées massives d'argent sous la transition et la faillite sociale de l'association.

4- Un avertissement aux complices : «Nul ne sera épargné»

L'heure du partage sauvage est terminée. Ce message s'adresse directement au «clan» qui entoure

encore l'ancienne présidente :

A. Recel de fonds publics : Tout éditeur ou individu qui accepte aujourd'hui un centime distribué par Madame Camara ou ses émissaires se rend coupable de recel.

B. Restitution intégrale : Le nouveau bureau prévient que chaque franc dissipé sera réclamé jusqu'au dernier centime, au besoin par des saisies sur les biens personnels des auteurs et complices.

C. Responsabilité pénale : Les signatures récoltées sur des listes fantaisistes ne vous protégeront pas devant le Procureur. La loi ne reconnaît que les actes authentiques, pas les arrangements de quartier.

Conclusion : La refondation médiatique est en marche

Madame Aminata Camara devra expliquer au juge pourquoi elle a écarté les statuts pour instaurer une gestion autocratique. Elle devra expliquer pourquoi elle a agi seule pour rejeter des fonds vitaux.

L'AGEPI n'est plus une boutique privée. Le bureau Diakité, soutenu par la majorité souveraine, s'engage à faire toute la lumière sur les comptes. Le temps de la reddition est arrivé. La justice passera, et elle sera implacable pour ceux qui ont cru pouvoir piller l'organe de défense des journalistes en toute impunité.

Abdoulaye Kourouma, candidat du RRD « Il faut saluer la maturité de la population »

Candidat à la présidentielle qui s'est tenue le dimanche 28 décembre 2025, Abdoulaye Kourouma du RRD n'a pas attendu la proclamation officielle de tous les résultats provisoires par la Direction générale des élections (DGE) pour reconnaître sa défaite et féliciter le candidat Mamadi Doumbouya pour son son élection dès le premier tour.



Il l'a fait dans une déclaration rendue publique mardi 30 décembre 2025, au siège de son parti à Kobayah, en haute banlieue de Conakry.

«Nous disons que nous avons 80 % des résultats venant de nos représentants dans les CACV. Ces résultats nous montrent notre défaite. Le candidat du GMD remporte cette élection dès le premier tour. Nous reconnaissons donc notre défaite et félicitons Monsieur Mamadi Doumbouya pour sa victoire dès le premier tour, en fonction des résultats dont nous disposons.», a déclaré le candidat Abdoulaye Kourouma du RRD.

Il a ensuite appelé ses partisans et l'ensemble du peuple guinéen à l'unité et au travail pour le pays. «Nous demandons à nos militants et au peuple de Guinée de

se mettre au service de la nation, au service de l'État, pour la culture sociale et le développement de notre pays», dira-t-il, tout en saluant le comportement citoyen des Guinéens lors de ce scrutin qui marque le retour à l'ordre constitutionnel dans le pays, après 4 ans de transition.

«C'est la première fois, depuis 17 ans, qu'une élection se déroule sans incidents majeurs, et que le peuple vaque à ses activités normalement dès le lendemain. C'est aussi la première fois qu'il n'y a pas eu de violences avant ou après le scrutin. Il faut saluer la maturité de la population», a relevé le candidat du RRD à l'élection présidentielle du 28 décembre 2025.

Kaba Kankoula

ANALYSE

AGEPI, le crépuscule d'une tyrannie et le réveil de la légalité

Par Kéfina Diakité

L'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI) ne s'est jamais autant fissurée que depuis l'accession de Madame Aminata Camara à sa tête. Aujourd'hui, le masque tombe. Ce qui était présenté comme une « gestion » s'est révélé être une stratégie d'accaparement, poussant même certains patrons de presse respectés à envisager la création d'une nouvelle association sérieuse face au dégoût suscité par le bureau sortant.



I. Le mythe de la « Prorogation » face à la rigueur des statuts

Le mandat de Madame Aminata Camara a expiré, de plein droit, le 23 novembre 2025. Toute action entreprise après cette date n'est pas seulement illégale : elle relève de l'usurpation de fonction. Le 14 novembre 2025, sentant le sol se dérober sous ses pieds, la présidente sortante a tenté un coup de force : une auto-prorogation unilatérale de son mandat jusqu'au 16 janvier 2026. Une

réunion de « salon » où seules treize (13) personnes étaient présentes, loin du quorum strict exigé par les statuts pour une Assemblée Générale Souveraine. L'argument du « manque de moyens » invoqué pour ne pas organiser d'élections est une insulte à l'intelligence des éditeurs : le manque de moyens n'a jamais été une clause de prolongation de mandat dans le droit associatif guinéen.

II. Le calcul financier : Le chèque de la discorde

Pourquoi cet acharnement à rester dans un fauteuil dont les pieds sont brisés ? La réponse est sonnant et réverbérant : le chèque de 100 millions GNF de la campagne présidentielle et la future subvention d'État.

Le plan était cynique : rester coûte que coûte pour capter ces fonds publics. Une fois l'argent sécurisé et réparti entre ses « fidèles », Madame Camara aurait

pu se « rétracter » pour cause de cumul de fonctions (au CNOS-CG), se retirant vers son lieu de chute habituel après avoir infiltré et vidé la structure de la presse. L'élection du 29 novembre a brisé net ce calcul de prédation.

III. Une gestion par l'exclusion et le favoritisme

Candidate, elle promettait de « ne pas toucher à l'argent public ». Présidente, son premier acte a été de piétiner les statuts et le règlement intérieur. Sa méthode ? La prime à la docilité. Quiconque osait rappeler les règles était déclaré « ennemi » et écarté des listes.

Pire, pour asseoir sa majorité de façade, l'ancienne équipe a favorisé l'émergence d'organes factices : des journaux « fantômes » ou « réveillés » sans l'accord de leurs véritables propriétaires, dont le seul but est de produire les « 3 copies » nécessaires pour capter la subvention à la HAC.

Face à ces pratiques, le nouveau bureau est clair : « C'est le contenu réel des journaux qui nous départagera devant la HAC, pas les parutions de complaisance. »

IV. La force de la légalité : Le congrès des 34

La communauté des éditeurs n'a pas agi par précipitation. Durant des mois, par respect pour le genre et par courtoisie, nous avons fermé les yeux sur une arrogance indigne. Mais le vide juridique créé le 23 novembre imposait une réaction.

Le Congrès du 29 novembre 2025 n'était pas une réunion de contestataires, mais l'acte de souveraineté de la base :

- Quorum atteint : 34 représentants d'éditeurs de presse (la majorité écrasante).

- Transparence totale : Élection organisée sous le contrôle d'un officier ministériel (Huissier de Justice).

- Résultat : Élection unanime de Mamadou Aliou Diakité.

V. L'usurpation inversée : L'aveu du 10 décembre

Madame Camara accuse aujourd'hui le nouveau bureau d'usurpation. Pourtant, c'est elle qui, le 10 décembre 2025, a avoué par message officiel avoir perçu un chèque de la DGE alors que son mandat était terminé. Comme le rappelle le Président élu, Mamadou Aliou Diakité :

« Une usurpation est un acte

clandestin. Mon élection, elle, est un acte authentique certifié par un huissier de justice. Dès lors, porter plainte contre la légalité devient une dénonciation calomnieuse. »

Conclusion : L'heure de la redevabilité

L'ancienne présidente a affiché une méconnaissance crasse des fondements de l'AGEPI, qui est une association de patrons de presse et non un club privé. En refusant la confrontation à la DCPJ sous des prétextes douteux pour continuer à dilapider l'argent de la présidentielle, elle s'enfonçait dans une impasse judiciaire.

Le nouveau bureau n'exerce pas seulement un pouvoir ; il exerce une fonction de restauration. Chaque franc distribué illégalement ces derniers jours par le « clan » sortant sera tracé, et chaque bénéficiaire sera tenu pour receleur de fonds détournés. La refondation est en marche, et elle ne s'arrêtera pas aux portes de l'AGEPI.



Clôture de l'année 2025 La Direction générale de l'OGP rencontre ses travailleurs

Le siège de la Direction générale de l'Office guinéen de publicité (OGP) a servi de cadre mardi à une rencontre entre les responsables et les travailleurs pour partager un moment de convivialité autour d'une collation, à la faveur de la clôture de l'année 2025.



A cette occasion, le directeur général de l'Office guinéen de publicité, Aladj Cellou Camara, a déclaré : «Aujourd'hui, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de parler du passé. Vous saviez quelle était votre situation l'année dernière, à pareil moment, à pareille date. Vous aviez des arriérés de sa-

laire qui n'étaient pas payés. Moi-même, je ne savais pas comment j'allais faire pour pouvoir m'en sortir. Aujourd'hui, 12 mois après, grâce à vous, je pense que nous sommes sur la bonne voie. Nous sommes sur la bonne trajectoire. Nous avons tenu. Le bateau n'a pas coulé. Nous avons rencontré

des tempêtes, mais nous avons réussi à nous en sortir Et je peux vous assurer que 2026 sera une meilleure année pour l'OGP» Et parlant de perspectives pour l'année 2026 et de dispositions prises par la Direction générale afin de permettre à l'ensemble des travailleurs de l'OGP de ter-

miner l'année dans de bonnes conditions, il dira ceci : «Généralement, je ne tiens pas de promesses. Mais lorsque je les tiens, ma parole est sacrée. Lorsque le syndicat a bien voulu me remettre un satisfait, après avoir soldé les arriérés de salaire de l'ensemble des travailleurs de l'OGP, je vous avais tenu une promesse. C'est qu'en fin d'année, nous allions nous retrouver pour fêter le 13e mois que nous allons vous payer pour la première fois depuis je ne sais combien d'années. Donc, surveillez vos comptes bancaires. Votre 13e mois vous sera payé et vous allez commencer l'année avec cela. [...] Je comprends parfaitement ce que cette joie peut vous créer. Mais croyez-moi, je suis encore plus heureux que vous toutes et tous ici réunis. Heureux d'avoir tenu, heureux d'avoir réussi à vous offrir vos droits. Parce qu'en fait, c'est un droit. Ce n'est pas moi qui vous offre cela, mais c'est un droit. Lorsque le travailleur travaille, il a droit à son salaire et son salaire est sacré »

Le dossier des centaines de recrues engagées par l'ancienne équipe dirigeante de l'OGP a été également abordé par Aladj Cellou Camara. «Mais je ne vous donne pas des détails, parce que les détails se passent à des niveaux plus élevés. Mais croyez-moi, le chef de l'État, le président de la République, il tient. Et puisqu'il y tient, et puisqu'il en fait

quelque chose de prioritaire pour lui, sachez que cette priorité, elle sera prioritaire. Donc les travailleurs de l'OGP, recrutés de 2021 à 2023, sachez que vous êtes au cœur du redressement de l'OGP. Vous n'êtes pas exclus, vous ne serez pas exclus jamais. Madame la DAF, je ne sais pas où vous êtes»

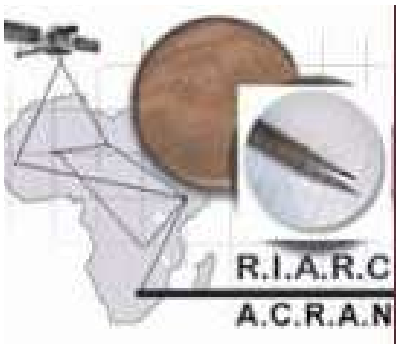
Il a invité tous travailleurs de l'OGP à redoubler d'efforts. «Nous avons du boulot. Vous le savez. Nous avons énormément de boulot. On attend beaucoup de nous. On attend de nous plus que ce qu'on ne peut donner. C'est pourquoi je demande humblement à chacun de vous de redoubler d'efforts. Que chacun de vous aussi, que chacune de vous soit mon conseiller, ma conseillère. Vous savez, parfois je suis là. Je ne peux pas tout voir. Je ne peux pas tout comprendre. Ce que vous attendez de moi, vos peines, vos douleurs, je ne peux pas tout savoir. Je vous prie de ne rien cacher, de ne rien me cacher. Venez vers moi», fera-t-il savoir.

Mamadou Oury



Tenue de la présidentielle en Guinée Ce qu'en pense le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC)

Au lendemain de l'élection présidentielle qui s'est tenue le 28 décembre 2025, le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) a fait part de sa satisfaction quant au déroulement de la couverture médiatique du scrutin en Guinée.



C'est suite à une mission d'observation menée à l'invitation du président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Boubacar Yacine Diallo que le RIARC a fait cette appréciation. La délégation était conduite par Halime Assadya Ali, présidente de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA) du Tchad et vice-présidente du RIARC. Elle était accompagnée de G. N'Goyo Moussavou, président de la HAC du Gabon, et de Gaoussou Coulibaly, président de la HAC du Mali. La mission a mis son séjour à profit pour suivre les derniers jours de la campagne électorale, le déroulement du scrutin ainsi que la phase de dépouillement. La délégation indique également avoir échangé avec plusieurs acteurs institutionnels, notamment les responsables de la Direction

Générale des Élections (DGE), des représentants des médias ainsi que d'autres missions d'observation internationales. Le RIARC indique que, dans l'ensemble, les médias traditionnels, en ligne et les réseaux sociaux ont respecté les dispositions légales et réglementaires encadrant la période électorale. Il s'est réjoui du professionnalisme de la HAC de Guinée, qui a assuré une supervision efficace de la couverture médiatique du scrutin, contribuant ainsi à la crédibilité du processus électoral. Le RIARC a particulièrement salué l'initiative de la Synergie FM/TV des médias audiovisuels de Guinée, jugée exemplaire pour avoir permis un narratif harmonisé du processus électoral et limité les risques de débordement. Au terme de sa mission, le RIARC a réaffirmé son engagement à accompagner ses membres dans le renforcement des bonnes pratiques de régulation des médias en période électorale et a adressé ses encouragements à la Guinée pour la consolidation de son environnement médiatique démocratique.

Mamadou Oury

Guinée Mamadi Doumbouya élu président dès le premier tour, selon les résultats provisoires

Sans surprise, en Guinée, le général Mamadi Doumbouya est élu président de la République dès le premier tour, avec 86,72 % des voix, quatre ans après le coup d'État qui l'a porté au pouvoir. Les résultats provisoires ont été proclamés le soir du 30 décembre par la Direction générale des élections.



Mamadi Doumbouya faisait face à des adversaires de faible envergure en l'absence des poids lourds de l'opposition, le président déchu Alpha Condé ou l'opposant Cellou Dalein Diallo. L'enjeu de ce scrutin était donc faible, l'annonce des résultats n'a pas suscité d'engouement. C'est dans le calme que Conakry a accueilli l'annonce des résultats, ce 30 décembre vers 23h. Pas de concert de klaxons, pas de manifestation spontanée, les habitants de la capitale de la Guinée sont restés à la maison. Les rues étaient vides comme elles le sont habituellement à cette heure un soir de semaine. Seuls quelques dizaines de partisans de Mamadi Doumbouya sont brièvement sortis célébrer sa victoire.

Quatre candidats avaient déjà reconnu leur défaite et félicité Mamadi Doumbouya au moment de l'annonce des résultats, mais pas Abdoulaye Yéro Baldé ni Faya

Millimouno, arrivés respectivement deuxième avec 6,59 % et troisième avec 2,04 % des voix. Le taux de participation officiel, lui, se situe finalement à 80,95 %, un peu plus bas que les 85 % initialement annoncés. Ces résultats doivent désormais être validés par la Cour suprême

On arrive donc à la fin d'un processus électoral marqué par l'absence des poids lourds de l'opposition, tous en exil. Le président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) Cellou Dalein Diallo avait même dénoncé une « mascarade électorale » et appelé ses militants à rester chez eux. Dans leurs déclarations finales, les missions d'observation de l'Union africaine et de la Cédéao ont relevé l'absence des principaux partis d'opposition, tout en félicitant les autorités guinéennes pour la bonne organisation du scrutin. Quatre ans après avoir suspendu la Guinée à cause du coup d'État, ces deux organisations devraient désormais la réintégrer pleinement.

« Irrégularités, enlèvements et disparitions » dénoncés

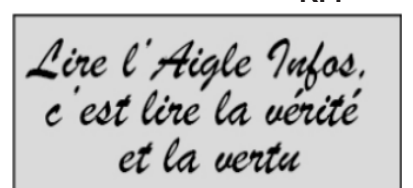
Dans sa déclaration de fin de mission, l'Union africaine a aussi appelé les autorités guinéennes à « lutter plus efficacement contre

le phénomène des enlèvements et disparitions de personnes », et à « élucider le sort des victimes », car, selon elle, cela « mine la confiance des citoyens ». Plusieurs voix critiques ont en effet disparu au cours de cette transition, qui touche désormais à sa fin.

Le Bloc Libéral, formation politique du candidat Faya Millimono, affirme que durant la campagne, au moins treize de ses responsables ont été emprisonnés ou menacés, dont l'enlèvement au début du mois d'un directeur de campagne adjoint, toujours porté disparu. Oumar Sanoh, le président du Bloc Libéral, explique également détenir des éléments démontrant des fraudes pendant le scrutin.

Nous avons une commission technique composée de plus de 400 jeunes qui collectaient les irrégularités qui se passaient sur le terrain. Il y a une vidéo qui circule qui montre clairement des fraudes pendant le scrutin.

RFI



Mariage forcé Fatouma Kanté fuit un mari jugé «trop vieux»

C'est une histoire qui illustre, une fois de plus, les ravages du mariage forcé. À seulement seize ans, Fatouma Kanté aurait été donnée en mariage à Moustapha Camara, un homme d'une soixantaine d'années. Une union imposée, née non pas de l'amour, mais d'un arrangement familial qui s'est rapidement transformé en cauchemar pour la jeune fille.



Éleveur de profession, Moustapha Camara aurait profité de sa proximité avec la mère de Fatouma pour prendre une seconde épouse. Mais dès le départ, ce mariage n'était qu'un amour à sens unique. Fatouma, elle, n'éprouvait aucun sentiment pour cet homme qu'elle considérait comme ayant l'âge de son père.

Issue d'une famille polygame, Fatouma a grandi auprès de sa mère après le divorce de ses parents à Macenta, en région forestière. Plus tard installée à Siguiri, en Haute-Guinée, elle abandonne l'école faute de moyens et aide sa mère dans le petit commerce familial. C'est là que son destin bascule.

La genèse d'un mariage imposé.

« Au début, je ne savais pas que ma mère était complice. Le monsieur venait souvent à la boutique. Elle me disait : "Il est gentil, occupe-toi bien de lui." Parfois, il me donnait de l'argent. Un jour, ma mère m'a annoncé qu'il voulait m'épouser. J'ai cru à une plaisanterie. Il a l'âge de mon père, voire plus. Mais elle insistait, malgré mon refus », confie Fatouma, la voix en-

core chargée d'émotion.

Un mariage de courte durée.

Après deux semaines de mariage traditionnel, la jeune fille refuse de s'installer durablement dans ce foyer qu'elle n'a jamais voulu.

« Je l'avais prévenue que je partirais tôt ou tard. Elle m'a dit que ce serait une désobéissance et une honte pour elle. Dès mon arrivée, j'ai dit à cet homme de ne jamais me toucher. Je lui répétais chaque jour. Finalement, je suis partie sans même dire au revoir. »

Une mère mise en cause

Pour Fatouma, la responsabilité de sa mère est lourde. « Une mère qui aime son enfant ne décide pas à sa place. J'ai compris qu'elle avait déjà reçu ma dot. Elle a préféré l'argent à sa fille. »

Après la rupture

De retour à Macenta, Fatouma vit désormais chez son frère, dans l'attente d'une éventuelle réconciliation avec sa mère. Quant à Moustapha Camara, il aurait tourné la page, n'ayant plus donné signe de vie depuis plusieurs mois.

À travers le témoignage de Fatouma Kanté, c'est toute la problématique du mariage forcé et de la privation de l'enfance qui refait surface, rappelant l'urgence de protéger les droits et la voix des jeunes filles.

Samuel Demba D.

Scrutin présidentiel du 28 décembre 2025 en Guinée



1- Ambiance générale et climat sécuritaire

La journée électorale s'est déroulée dans une atmosphère de calme précaire. Dès l'aube, une forte mobilisation a été observée dans les centres urbains, notamment à Conakry (Kaloum, Dixinn, Ratoma) ainsi que dans les grandes agglomérations de l'intérieur (Kankan, Labé, Nzérékoré).

- **Sécurisation** : Le dispositif de l'USSEL (Unité Spéciale de Sécurisation des Élections) a été massivement déployé. Les frontières terrestres ont été fermées et la circulation automobile restreinte, conférant aux villes un aspect de « villes mortes » mais animées par de longues files d'attente devant les bureaux de vote.

- **Incidents** : Quelques altercations mineures ont été signalées dans certains quartiers de la haute banlieue de Conakry et à Boké, principalement liées à l'impatience des électeurs face aux retards logistiques.

2- Logistique et opérations de vote

L'organisation pilotée par la Direction Générale des Élections (DGE) a présenté un bilan contrasté :

- **Ouverture des bureaux** : Si 70% des bureaux ont ouvert à l'heure (8h00), des retards signi-

ficatifs (jusqu'à 3 heures) ont été notés dans les zones rurales en raison de l'acheminement tardif des kits électoraux (encre indélébile, isolements).

- **Matériel électoral** : Le recours à la biométrie a globalement fonctionné, bien que des pannes de tablettes aient été signalées dans certaines préfectures de la Guinée Forestière, ralentissant le processus.

3- Participation et mobilisation citoyenne

Le taux de participation s'annonce particulièrement élevé. Les citoyens guinéens ont montré un réel engouement, perçu comme une volonté de clore la période de transition.

- **Jeunesse et Femmes** : Une présence massive des jeunes et des femmes a été constatée, marquant une volonté de renouvellement de la classe politique.

- **Observateurs** : Le scrutin a été suivi par des missions d'observation de la CEDEAO, de l'Union Africaine et de nombreuses organisations de la société civile locale (dont le CNOSCG).

4- Le rôle de la presse et le contexte médiatique

Malgré la crise interne qui secoue l'AGEPI (détournement des fonds de campagne par le bureau sortant), les journalistes sur le terrain ont fait preuve de résilience.

- **Couverture** : La couverture médiatique a été intense. Cependant, de nombreux éditeurs membres du « nouveau bureau de l'AGEPI » ont déploré le manque de moyens financiers dû au blocage des fonds par l'ancienne présidente, ce qui a limité

les capacités de déploiement de certains journaux de la presse écrite.

- **Professionalisme** : Sous l'égide de la HAC, les médias ont globalement respecté le silence électoral et les règles d'équité, malgré des tentatives isolées de désinformation sur les réseaux sociaux.

5- Indicateurs économiques du jour

- **Paralysie du secteur informel** : L'arrêt des activités commerciales pour le scrutin a pesé sur l'économie journalière, mais les marchés devraient rouvrir progressivement dès demain.

- **Stabilité du GNF** : Sur le marché de change, le Franc Guinéen reste stable dans l'attente des premières tendances, les opérateurs économiques restant prudents.

Conclusion et perspectives

Le vote s'est achevé à 19h00 dans la plupart des bureaux. Le dépouillement a commencé immédiatement sur place, devant les délégués des partis et les observateurs.

Les prochaines 48 heures seront cruciales :

1. **Centralisation des résultats** : La remontée des PV (Procès-Verbaux) vers les Commissions Administratives de Centralisation des Votes (CACV).

2. **Gestion de l'attente** : Le risque principal réside dans la proclamation des résultats provisoires. Le climat de méfiance entre les états-majors politiques impose une transparence totale de la part de la DGE.

Kéfina Diakité

MoDel

Le vice-président du parti demande la libération de son leader, Aliou Bah

Elhadj Abdoulaye Amie Soumah est le vice-président du parti MODEL. À l'occasion du nouvel an 2026, il s'est adressé aux Guinéens et à ses autorités. Il a ainsi demandé au pouvoir en place de faire un acte de sagesse en procédant à la libération de son président Aliou Bah.



« Chers compatriotes, Chers militants et sympathisants du Mouvement Démocratique Libéral, Chers amis de la Guinée, À l'aube de cette nouvelle année 2026, je m'adresse à vous avec humilité, gravité et espérance. L'année qui s'achève a été, pour notre pays, une année d'épreuves, de questionnements, mais aussi de résistance morale. Elle a été marquée, pour le MoDeL et pour de nombreux Guinéens, par une douleur profonde : l'incar-

nération, depuis le 26 décembre 2024, de notre président, Aliou Bah.

En ce moment de transition entre deux années, permettez-moi d'abord de vous adresser mes vœux les plus sincères : vœux de paix, vœux de santé, vœux de courage, vœux de lucidité collective pour notre chère Guinée. L'histoire nous enseigne que les nations ne se construisent pas dans la crispation, mais dans la sagesse.

Elles ne se renforcent pas par la peur, mais par la confiance.

Elles ne s'élèvent pas par l'exclusion, mais par le dialogue.

Le MoDeL, fidèle à ses valeurs, réaffirme en ce début d'année son engagement en faveur de l'apaisement, du respect des institutions et de la non-violence. Notre combat n'a jamais été un combat contre quelqu'un, mais un combat pour quelque chose : pour la justice, pour la démocratie, pour la dignité humaine.

À nos militants, à nos sympathisants, à tous ceux qui doutent parfois mais n'abandonnent pas : je veux dire ceci avec force et sérénité : restez debout.

La résilience n'est pas une faiblesse.

C'est une force silencieuse. C'est la capacité de continuer à croire lorsque l'épreuve tente d'éteindre l'espérance. Le MoDeL continue son chemin. Ses structures tiennent. Ses valeurs demeurent intactes. Son projet pour la Guinée reste vivant.

Je tiens, au nom du parti, à exprimer

notre profonde gratitude :

* aux avocats, pour leur professionnalisme, leur engagement et leur patience ;

* aux soutiens, en Guinée comme dans la diaspora, pour leur solidarité constante ;

* à toutes celles et tous ceux qui, sans bruit, ont choisi la dignité plutôt que l'invective.

Votre engagement est une source de courage et un rappel que la Guinée compte encore de nombreuses consciences éveillées.

En ce début d'année 2026, nous adressons un message respectueux aux autorités actuelles de notre pays.

L'histoire offre parfois des moments rares, où un acte de sagesse peut changer le cours des choses.

Libérer Aliou Bah serait un tel acte.

Ce ne serait pas un signe de faiblesse.

Ce serait un geste de grandeur. Un acte d'humanisme.

Un pas décisif vers l'apaisement national.

La Guinée a besoin de rassem-

bler ses forces, non de les opposer.

Elle a besoin de toutes ses intelligences, de toutes ses énergies, de toutes ses voix pacifiques.

Chers compatriotes, nous abordons 2026 avec une conviction profonde : l'avenir se construit dans la responsabilité et l'espérance.

Que cette nouvelle année soit celle :

* du dialogue plutôt que de la confrontation,

* de la justice plutôt que de la rancœur,

* de la paix durable plutôt que des victoires éphémères.

Au nom du Mouvement Démocratique Libéral, je vous souhaite une année 2026 éclairée par la sagesse, portée par la solidarité et guidée par l'amour de la Guinée.

Que Dieu bénisse la Guinée.

Que Dieu protège son peuple.

Que 2026 soit une année d'apaisement et de renouveau », peut-on lire dans l'adresse à la Nation du vice-président du MODEL, Abdoulaye Amie Soumah.

Mamadou Oury

